ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

URSSAF

Question écrite n° 131053

Texte de la question

M. Jack Lang interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la régionalisation du réseau des URSSAF. Au-delà du fait que cette régionalisation n'a fait l'objet d'aucun débat véritable devant la représentation nationale, elle va impliquer un regroupement des services, une disparition de la proximité de ces structures et une délocalisation voire une suppression des emplois dans les nombreux départements concernés par ce projet. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les conséquences prévisibles sur l'emploi des personnes au sein des URSSAF et s'il peut s'engager à maintenir, à effectif constant, les emplois dans les départements. Il lui demande à quels objectifs répond cette réforme.

Données clés

Auteur : M. Jack Lang
Circonscription : Pas-de-Calais (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131053
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2406
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)